



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

NOTE D'INFORMATION

2^e trimestre 2010

N° 22



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Siège - Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)
Tél. : +221 33 839 05 00
Télécopie : +221 33 823 93 35
Télex : BCEAO 21833 SG /
21815 SG / 21530 SG / 21597 SG
Site internet : <http://www.bceao.int>

Directeur de Publication

Sogué DIARISSO
*Directeur de la Recherche
et de la Statistique*
Email : courriers.drs@bceao.int

Impression :

Imprimerie de la BCEAO
BP : 3108 - DAKAR

ISSN 08505772

Cette revue est conçue pour la seule documentation des destinataires. Bien qu'établie selon les meilleures sources, elle est diffusée sans garantie ni responsabilité de la Banque Centrale.



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

NOTE D'INFORMATION

2^e trimestre 2010

N° 22

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'UMOA	7
Situation monétaire de l'UMOA	9
Evolution des prix dans les Etats membres de l'UEMOA et perspectives	31
INFORMATIONS GENERALES	39
Communiqués de presse des Organes de l'UMOA	41
Modification des coefficients des réserves obligatoires	45
Chronologie des principales mesures de politique monétaire	46
Chronologie économique et politique des Etats de l'Union	52
Répertoire législatif	59
LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DE LA BCEAO	63

AVANT-PROPOS

La Note d'Information vise à informer trimestriellement le public sur les décisions des organes de l'Union, la situation monétaire de l'UMOA, les interventions de la BCEAO, l'évolution des prix, les faits marquants de la vie économique et politique des Etats de l'Union, ainsi que sur les textes réglementant l'activité bancaire et financière approuvés au cours de la période.

La Banque Centrale accueillera favorablement toutes les observations et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité et la présentation des informations contenues dans la présente publication.

Le Directeur de Publication

SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'UMOA

SITUATION MONETAIRE DE L'UNION AU 31 MARS 2010

Le présent chapitre analyse la situation monétaire dans l'Union à fin mars 2010. Elle est structurée autour des quatre parties ci-après :

- Environnement économique et financier de l'Union ;
- Evolution des agrégats monétaires ;
- Marchés financier et monétaire ;
- Mise en œuvre de la politique monétaire.

I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UNION

Les Etats membres de l'Union ont évolué, au cours du premier trimestre 2010, dans un environnement international marqué par la consolidation de la vigueur de l'activité économique, notamment dans les pays émergents, et une reprise plus modérée dans les économies industrialisées.

Cette reprise à l'échelle mondiale accompagnée d'une amélioration des conditions financières est, en partie, imputable aux mesures exceptionnelles de relance monétaire et budgétaire en cours dans de nombreux pays.

Aux Etats-Unis, l'activité économique a été soutenue au premier trimestre 2010 par la vigueur de la demande intérieure qui a porté le taux de croissance du PIB à 0,8% en variation trimestrielle, contre 1,4% le trimestre précédent. Le Japon a enregistré au premier trimestre 2010 des signes tangibles d'une reprise de la croissance avec une progression de 1,2% de son PIB en variation trimestrielle, contre 1,0% le trimestre précédent. Après s'être stabilisé au quatrième trimestre 2009, le PIB de la Zone euro a progressé de 0,2% en rythme trimestriel au premier trimestre 2010, en liaison avec les bonnes performances du secteur industriel.

La croissance économique dans les pays émergents, notamment ceux d'Asie, est demeurée relativement soutenue. L'économie

chinoise a progressé, au premier trimestre 2010, à un taux annualisé de 11,9 % supérieur aux attentes. Cette croissance a été alimentée tant par la demande intérieure que par la demande extérieure.

Les perspectives de croissance de l'économie mondiale à court terme, publiées par le FMI, laissent entrevoir une nette amélioration en 2010, avec un taux de croissance de l'économie mondiale estimé à 4,2% contre - 1,1% en 2009.

L'évolution des cours des matières premières sur les marchés internationaux au cours du premier trimestre 2010 traduit la confirmation de la reprise de l'activité économique à l'échelle mondiale. En effet, l'indice des prix des produits énergétiques, calculé par le FMI, a enregistré, en moyenne sur le trimestre, une hausse de 4,0%. Soutenu par le raffermissement de la demande mondiale, l'indice des prix des matières premières non énergétiques a, pour sa part, progressé de 5,5%. L'indice des prix des matières premières d'origine agricole et celui des métaux ont également connu une tendance haussière, avec respectivement 14,2% et 6,3% de croissance.

Les cours des produits de base exportés par les Etats membres de l'Union se sont, dans le sillage des autres matières premières, maintenus dans une tendance haussière, à l'exception de ceux du café et du cacao qui ont enregistré un léger repli.

Soutenus par la vigueur de la demande mondiale, singulièrement celle des industries textiles des pays émergents, les cours du coton ont crû de 6,6%. Ceux des huiles végétales, notamment l'huile de palme et le palmiste, se sont fortement raffermis, enregistrant des hausses respectivement de 10,3% et 19,4%. Les cotations du caoutchouc ont progressé de 30,0%, en raison de la vigueur de la demande de l'industrie chinoise d'automobile. Les cours de la noix de cajou sont, pour leur part, ressortis quasiment stables. En revanche, ceux du cacao et du café se sont repliés de 3,4% et 3,9% durant la période sous revue.

D'un trimestre à l'autre, les cours de l'once d'or sont demeurés quasi-stables, affichant toutefois un niveau supérieur à 1.100 dollars l'once, en raison de la faiblesse du dollar et du bas niveau des taux d'intérêt. Ceux de l'uranium ont enregistré un repli de 6,7%.

Les taux d'inflation demeurent relativement faibles à l'échelle mondiale. Dans la Zone euro, la hausse de l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH) s'est établie, en glissement annuel, à 1,4% à fin mars 2010 contre 0,9% à fin décembre 2009. Le Japon a enregistré, en glissement annuel, un taux d'inflation de -1,1% à fin mars 2010, après celui de -1,7% à fin décembre 2009. Aux Etats-Unis, le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est situé à 2,3%, contre 2,7% à fin décembre 2009.

Dans un contexte caractérisé par une inflation modérée et une fragilité de la reprise économique, les principales banques centrales des pays industrialisés ont poursuivi leur politique de soutien à la croissance, en maintenant leurs taux directeurs à des niveaux relativement bas. Ainsi, aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale américaine (FED) a laissé inchangée la marge de fluctuation de l'objectif de taux des fonds fédéraux dans la fourchette de 0% à 0,25%. Dans la Zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a également maintenu inchangés ses taux directeurs aux niveaux en vigueur depuis mai 2009. Le taux minimum de soumission aux opérations principales de refinancement, ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt sont demeurés respectivement à 1,00%, 1,75% et 0,25%.

Toutefois, à la faveur de l'amélioration continue des conditions financières sur les marchés, la plupart des banques centrales ont entamé un processus de sortie des mécanismes exceptionnels d'octroi de liquidités et des facilités de crédit qu'elles avaient instaurés durant la phase d'aggravation de la crise financière internationale.

Sur le marché des changes, la crise budgétaire de la Grèce et ses répercussions ont affecté l'euro qui s'est déprécié au cours du premier trimestre 2010 par rapport aux principales devises, notamment le dollar des Etats-Unis. Ainsi, la monnaie européenne est passée de 1,4406 dollar pour un euro à fin décembre 2009 à 1,3479 dollar à fin mars 2010.

Au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique a été globalement bien orientée au cours du premier trimestre 2010.

Selon les résultats de l'enquête de conjoncture réalisée par la Banque Centrale, le premier trimestre 2010 a connu une nette accélération de la progression de l'activité industrielle dans l'Union. En effet, l'indice de la production industrielle a enregistré, d'un trimestre à l'autre, une hausse de 10,3%, après celle de 4,1% réalisée au quatrième trimestre 2009. En glissement annuel, l'indice de la production industrielle au premier trimestre 2010 s'est inscrit en hausse de 2,8%, contre une progression de 0,8% observée au trimestre précédent. Cette accélération de la production industrielle, en glissement annuel, est principalement imputable à la bonne tenue du secteur des industries extractives et de la branche électricité, eau et gaz, ainsi qu'au rebond enregistré durant le trimestre au niveau des industries manufacturières.

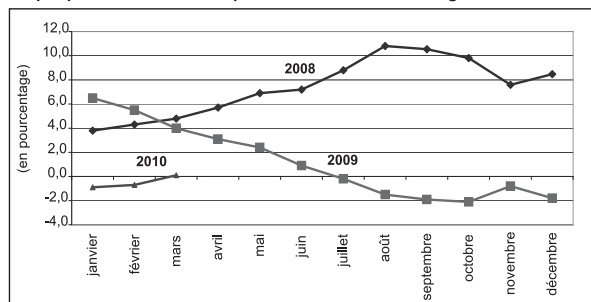
L'activité dans le secteur tertiaire, appréciée à travers l'évolution de l'indice du chiffre d'affaires dans le commerce de détail, s'est améliorée par rapport au trimestre précédent. L'indice du chiffre d'affaires, en moyenne sur le premier trimestre 2010, s'est accrue de 1,8% par rapport à la même période de 2009 après une baisse de 2,1% un trimestre plus tôt. Cette situation résulte des effets de la bonne tenue du commerce de produits alimentaires et pétroliers, atténuée par la baisse des ventes de véhicules automobiles et motocycles neufs, ainsi que de celle des produits textiles.

Les dernières estimations de croissance réalisées par les services officiels des Etats membres indiquent un taux de croissance du PIB réel de l'Union pour 2009 de 2,8%, contre des projections initiales de 4,7% et des réalisations de 3,8% en 2008. Pour l'année 2010, le taux de croissance est projeté à 3,6%.

L'évolution du niveau général des prix à la consommation en rythme annuel en mars 2010 traduit une rupture avec la tendance à la baisse observée depuis le mois de juillet 2009. En effet, le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), s'est établi, en glissement annuel, à 0,1% à fin mars 2010 contre -1,8% à fin décembre 2009. Cette remontée

des prix dans l'Union résulte principalement de la composante « Alimentation » qui, avec une contribution de 0,2 point de pourcentage, est la principale source de la hausse des prix. En effet, une progression des prix des légumes et du sucre a été observée dans la plupart des pays. Outre la composante « Alimentation », une hausse des prix des produits pétroliers, ainsi qu'un renchérissement du gaz au Bénin et au Sénégal ont contribué à la hausse des prix.

Graphique 1 : Evolution des prix à la consommation en glissement annuel



Source : BCEAO.

En perspective, l'orientation haussière de l'inflation devrait se poursuivre au deuxième trimestre 2010. A fin décembre 2010, le taux d'inflation en glissement annuel dans l'Union est projeté à 2,5%. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle dans l'UEMOA, s'établirait à 1,2% en 2010 contre 1,1% en 2009.

La disparité des taux d'inflation dans les pays de l'UEMOA s'est atténuée à fin mars 2010. En effet, l'écart-type des taux d'inflation, en glissement annuel, est passé de 2,3 points de pourcentage à fin décembre 2009 à 1,5 point à fin mars 2010.

A fin mars 2010, les taux d'inflation les plus élevés, en glissement annuel, sont observés au Mali (2,5%) et au Bénin (2,0%). Ces évolutions s'expliquent par la hausse plus importante des prix des carburants au Bénin (44,3% pour l'essence et 44,0% pour le gazole) et la hausse sensible du prix du sucre au Mali (35,9%). La plus forte baisse des prix a été enregistrée au Niger où les prix des céréales à fin mars 2010 restent inférieurs de 10,1% à leurs niveaux de la même période de l'année 2009, en dépit d'une remontée depuis le début de l'année 2010. Dans les autres pays de l'Union, le taux d'inflation s'est établi à 1,8% au Burkina, -0,5% en Côte d'Ivoire, -0,3% en Guinée-Bissau, -0,5% au Sénégal et à 0,2% au Togo.

Le différentiel d'inflation vis-à-vis de ses principaux pays partenaires est demeuré

favorable à l'UEMOA. Il est ressorti à 1,3 point de pourcentage à fin mars 2010 par rapport à la Zone euro, contre 1,6 point à la fin du trimestre précédent. Le différentiel d'inflation, en glissement annuel, vis-à-vis des pays environnants est également favorable à l'UEMOA. Il se situe à 13,2 points de pourcentage vis-à-vis du Ghana et 11,7 points à l'égard du Nigeria, contre respectivement 17,8 points et 13,8 points à fin décembre 2009.

L'exécution des opérations financières des Etats au cours du premier trimestre 2010 est marquée par une atténuation des déficits publics, en relation avec la mise en œuvre de mesures visant une gestion prudente et maîtrisée des dépenses courantes et d'investissement. Par ailleurs, les contraintes financières ont été atténuées par le niveau relativement important des dons reçus des partenaires au développement, en soutien aux programmes économiques exécutés par les pays de l'Union.

II - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES

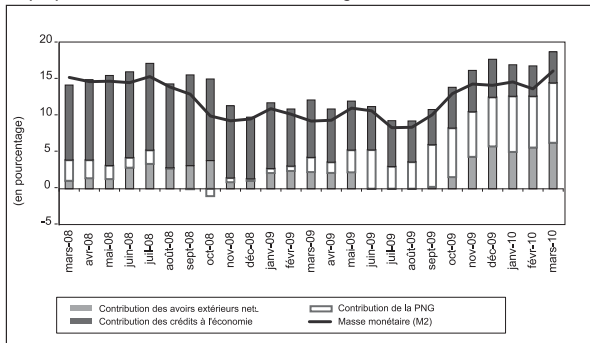
La situation monétaire de l'Union à fin mars 2010, comparée à celle à fin décembre 2009, est caractérisée par une hausse de la masse monétaire, induite par la dégradation de la position nette des Gouvernements. Les avoirs extérieurs nets ont, pour leur part, enregistré un recul. Les interventions globales de la BCEAO se sont également inscrites en baisse durant le trimestre sous revue.

2.1 - La masse monétaire

La masse monétaire a progressé de 1,2%, pour s'établir à 10.778,5 milliards à fin mars 2010, après une hausse de 10,9% le trimestre précédent. A la même période de l'année précédente, un recul de 0,5% avait été enregistré. Cette évolution de la masse monétaire traduit une hausse des dépôts en banques, la circulation fiduciaire ayant enregistré un repli.

En glissement annuel, la masse monétaire a augmenté de 16,2% à fin mars 2010, après 14,2% à fin décembre 2009 et 10,2% à fin septembre 2009. La base monétaire a, pour sa part, enregistré une hausse de 18,4% contre 14,8% en décembre 2009.

Graphique 2 : Evolution de la masse monétaire en glissement annuel

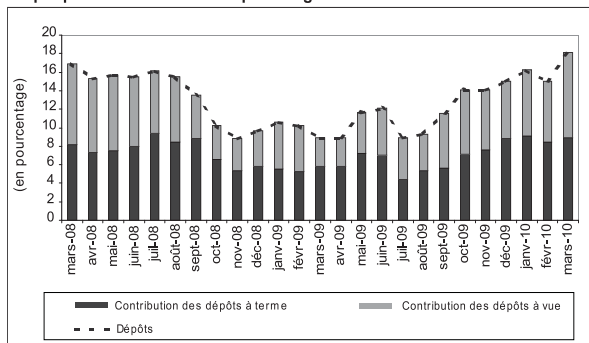


Source : BCEAO.

2.1.1 - Les dépôts

Les dépôts se sont consolidés de 3,7% au premier trimestre 2010 pour s'établir à 7.814,4 milliards à fin mars 2010. Cette évolution traduit une hausse modérée, en comparaison avec la progression de 7,1% enregistrée le trimestre précédent. A la même période de 2009, les dépôts s'étaient accrus de 1,0%. Les augmentations les plus importantes ont concerné la Côte d'Ivoire (121,7 milliards), le Burkina (105,4 milliards), le Sénégal (53,0 milliards) et le Togo (44,1 milliards).

Graphique 3 : Evolution des dépôts en glissement annuel



Source : BCEAO.

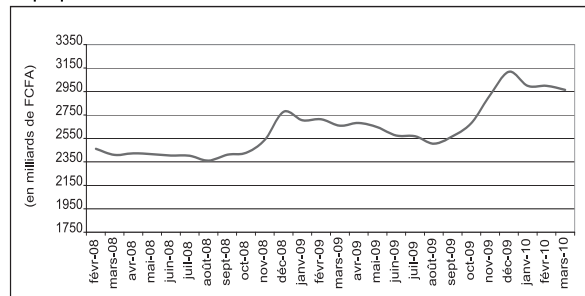
En glissement annuel, le rythme de croissance des dépôts s'est accéléré, se fixant à 18,1% à fin mars 2010, contre 15,0% à fin décembre 2009.

2.1.2 - La circulation fiduciaire

La circulation fiduciaire a enregistré durant le trimestre une contraction saisonnière de 4,9% pour s'établir à 2.964,1 milliards à fin mars 2010. A la même période de l'année 2009, elle s'était également repliée de 4,2%.

En glissement annuel, la circulation fiduciaire est ressortie en hausse de 11,5% à fin mars 2010, après la progression de 12,3% à fin décembre 2009 et 6,7% observée à fin septembre 2009.

Graphique 4 : Evolution de la circulation fiduciaire



Source : BCEAO.

2.2 - Les contreparties de la masse monétaire

L'accroissement de la liquidité globale durant les trois premiers mois de 2010 est attribuable à l'augmentation du crédit intérieur dont l'impact a été atténué par la baisse des avoirs extérieurs nets. L'accroissement du crédit intérieur est lié à la dégradation de la position nette débitrice des Gouvernements.

2.2.1 - Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont repliés de 76,3 milliards pour s'établir à 5.220,9 milliards à fin mars 2010, après une hausse de 730,5 milliards le trimestre précédent. A la même période de l'année 2009, la position extérieure nette des institutions monétaires avait enregistré un recul de 121,0 milliards.

Cette évolution résulte de la contraction de 97,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale atténuée par le renforcement de 20,9 milliards de la position extérieure nette des banques.

Le repli des avoirs extérieurs nets de la BCEAO est essentiellement lié à la baisse de 56,3 milliards des réserves de change, dont l'impact a été renforcé par un accroissement de 40,9 milliards des engagements extérieurs. Le retrait des avoirs extérieurs bruts résulte essentiellement du solde net négatif des transferts exécutés avec l'extérieur via le canal de la BCEAO (-119,6 milliards).

La consolidation de la position extérieure nette des banques traduit un renforcement des dépôts et cautions auprès des correspondants extérieurs.

En glissement annuel, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de

12,6% à fin mars 2010, après une hausse de 11,3% un trimestre plus tôt.

2.2.2 - Le crédit intérieur

Durant le premier trimestre de l'année 2010, l'encours du crédit intérieur s'est accru de 3,0%, après une hausse de 7,6% enregistrée le trimestre précédent. Cette évolution est imputable à la dégradation de la position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire dans un contexte de repli des crédits à l'économie.

2.2.2.1 - Les crédits à l'économie

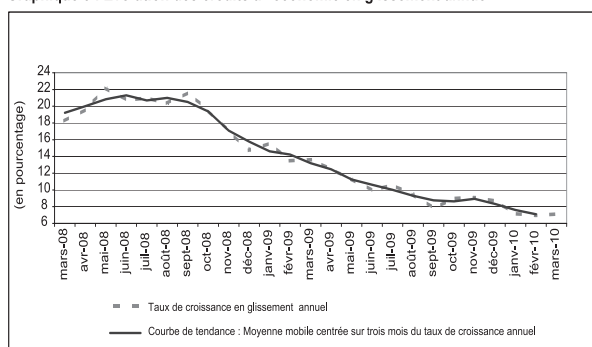
L'encours des crédits à l'économie a baissé de 1,8% sur le trimestre, pour ressortir à 6.003,6 milliards à fin mars 2010. L'évolution observée résulte essentiellement du repli de 116,4 milliards des crédits ordinaires, consécutivement aux remboursements des avances de trésorerie et prêts en faveur des entreprises opérant dans les secteurs de l'agro-industrie et des télécommunications.

Pour leur part, les crédits de campagne ont enregistré un accroissement de 4,1 milliards sur le trimestre sous revue. A la même période de l'année 2009, la hausse des concours de cette nature était de 28,2 milliards.

En rythme annuel, le taux de croissance des concours à l'économie s'est établi à 7,1% à fin mars 2010, après 8,7% à fin décembre 2009, poursuivant la décélération du rythme de progression des concours bancaires entamée depuis octobre 2008.

Le taux net de dégradation du portefeuille des banques de l'Union s'est situé à 8,1% à fin mars 2010, contre 7,4% à fin décembre 2009.

Graphique 5 : Evolution des crédits à l'économie en glissement annuel



Source : BCEAO.

2.2.2.2 - La position nette des Gouvernements (PNG)

Au cours du premier trimestre 2010, la position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis des institutions monétaires s'est dégradée de 328,7 milliards, en liaison avec les concours consentis par les banques aux Etats membres (163,3 milliards) et la baisse des dépôts publics auprès de l'Institut d'émission (161,3 milliards). La dégradation a concerné tous les pays, particulièrement la Côte d'Ivoire (60,8 milliards), le Burkina (43,8 milliards) et le Sénégal (28,6 milliards).

D'une année à l'autre, la position nette des Gouvernements s'est détériorée de 762,2 milliards à fin mars 2010, du fait principalement de la hausse de 420,4 milliards des emprunts auprès des banques, des tirages sur le FMI pour un montant net de 180,8 milliards, ainsi que de l'utilisation des concours de la BCEAO adossés aux allocations de DTS.

2.3 - Les interventions de la Banque Centrale

Les interventions globales de la Banque Centrale ont reculé de 91,6 milliards durant le trimestre, en liaison avec la baisse de 87,6 milliards des refinancements en faveur des banques et établissements financiers et de 4,0 milliards des concours aux Trésors nationaux. Elles se sont ainsi situées à 952,9 milliards, au 31 mars 2010, dont 705,7 milliards au titre des concours aux Trésors et 247,2 milliards au titre des concours aux banques et établissements financiers.

Les concours consolidés se sont repliés de 4,0 milliards, à la suite des remboursements effectués par le Burkina, le Mali, le Sénégal et le Togo. En revanche la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Niger n'ont pas honoré leurs engagements au titre des échéances dues pour la période sous revue.

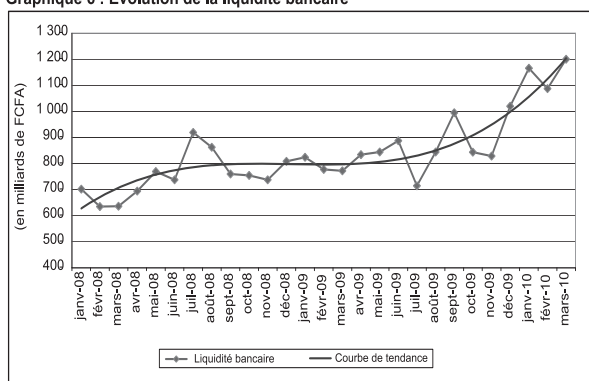
Le cumul des engagements échus et non honorés s'est élevé au 31 mars 2010 à 116,4 milliards dont 101,8 milliards pour la Côte d'Ivoire, 0,4 milliard pour la Guinée-Bissau et 14,2 milliards pour le Niger.

Le repli de 87,6 milliards des concours aux établissements de crédit au cours du premier trimestre est imputable à la baisse de 89,8 milliards des concours accordés sur les

guichets des adjudications. Pour leur part, les refinancements en faveur des établissements de crédit sur les guichets de la pension se sont accrus de 2,2 milliards.

Le repli des concours aux établissements de crédit est intervenu dans un contexte marqué par une incidence positive des facteurs autonomes de la liquidité sur leur trésorerie, en liaison avec le retour des billets aux guichets des banques, après les fêtes de fin d'année, qui avait induit une forte hausse de la circulation fiduciaire.

Graphique 6 : Evolution de la liquidité bancaire



Source : BCEAO.

Evolution des taux d'intérêt moyens pondérés des bons du Trésor émis dans l'UMOA selon la maturité

(en pourcentage)

	2008	2009 T1	2009 T2	2009 T3	2009 T4	2010 T1
1 mois		5,76	6,23	6,27	6,37	5,33
3 mois	6,55	5,40	5,65	6,47		5,19
6 mois	6,33	5,98	6,59		6,58	
12 mois	6,00	6,75	6,60	7,01	6,80	6,18
24 mois	7,51			6,70		
Taux moyen	6,49	5,99	6,38	6,63	6,50	5,49

Source : BCEAO.

Globalement, les taux moyens pondérés des bons du Trésor se sont détendus durant le premier trimestre 2010. Ils se sont élevés à 5,49%, après s'être établi à 6,50% et 6,63% respectivement aux quatrième et troisième trimestres 2009.

Les émissions d'obligations ont été effectuées par les Trésors de Côte d'Ivoire et du Togo pour des montants respectifs de 35,6 milliards et 17,1 milliards au taux de 7,00% sur sept ans.

III - MARCHES FINANCIER ET MONETAIRE

Le marché des titres publics est demeuré animé. En effet, le montant cumulé des bons et obligations du Trésor, émis durant le trimestre, est ressorti à 403,3 milliards.

Dix émissions de bons du Trésor d'un montant global de 350,6 milliards ont été enregistrées contre 284,1 milliards durant le trimestre précédent. Ces opérations ont concerné le Bénin (une émission de 30,6 milliards sur douze mois), le Burkina (deux émissions d'un montant cumulé de 30,4 milliards sur trois mois), la Côte d'Ivoire (six émissions d'un montant cumulé de 258,3 milliards dont trois sur un mois, deux sur trois mois et une sur douze mois) et le Sénégal (une émission de 31,3 milliards sur trois mois). Les taux moyens pondérés de ces opérations se sont établis à 5,74% pour le Bénin, 5,17% et 4,79% pour le Burkina et 5,07% pour le Sénégal. Pour la Côte d'Ivoire, le taux moyen pondéré des opérations à un mois s'est situé dans une fourchette allant de 5,26% à 5,82%, avec une moyenne de 5,60%. Les opérations à trois mois se sont soldées par des taux moyens de 5,02% et 4,82% et celle à douze mois par un taux de 6,42%.

Durant le trimestre, les tombées d'échéances sur le marché des titres publics de l'Union se sont élevées à 206,8 milliards, contre 211,0 milliards le trimestre précédent. A fin mars 2010, les encours des bons et obligations du Trésor sont ressortis respectivement à 603,3 milliards et 827,1 milliards.

Les indices de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont été orientés à la hausse durant le premier trimestre 2010. En effet,

